



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD
VILLE D'AJACCIO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

Le 05 novembre 2018 à 18h00 heures, le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 22 octobre 2018 conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

Etaient présents :

Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, M. BILLARD, Mme OTTAVY, M. VOGLIMACCI, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. ARESU, Mme CORTICCHIATO, adjoints au Maire.

Mme BERNARD, M. FILONI, Mme SICHI, Mme NADAL, M. LUCCIONI, Mme FALCHI, M. BACCI, Mme FELICIAGGI, M. HABANI, Mme VILLANOVA, M. LUCIANI, M. CIABRINI, M. BASTELICA, M. LEONETTI, Mme GIACOMETTI, conseillers municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

M. SBRAGGIA à M. le MAIRE, Mme RUGGERI-ZANETTACCI à M. VOGLIMACCI, M. VANNUCCI à Mme CORTICCHIATO, M. PAOLINI à M. LUCCIONI, Mme JEANNE à M. PUGLIESI, Mme SANNA à Mme OTTAVY SARROLA, M. KERVELLA à Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. FERRARA à M. BILLARD, Mme SANTONI-BRUNELLI à M. HABANI, Mme MASSEI à Mme BERNARD, M. DELIPERI à MME OTTAVY,

Etaient absents :

Mme BIANCAMARIA, M. MONDOLONI, adjoints au Maire.
Mme FLAMENCOURT, M. CAU, M. CASTELLANA, Mme ZUCCARELLI, M. CHAREYRE, Mme PILLOTTI, Mme GRIMALDI D'ESDRA, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, Mme SIMONPIETRI, M. FALZOI conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	25
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, M. HABANI est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Visa Contrôle de légalité

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20181105-2018_221-DE

Séance du lundi 5 novembre 2018

Délibération N°2018/221

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/11/2018

Affichage : 09/11/2018

Pour l'autorité compétente par délégation

Modification de douze emplois permanents



Monsieur le maire expose à l'assemblée :

L'article 34 de la loi 84-53 du 26 janvier 1984 dispose que l'organe délibérant, en l'espèce le Conseil Municipal, est compétent pour créer les emplois, qui font l'objet d'un état récapitulatif constamment mis à jour.

Cette délibération constitue un cadre général de recrutement :

- elle indique les emplois pouvant être occupés par un fonctionnaire ou à défaut par un contractuel,
- elle décrit les emplois en indiquant l'intitulé du poste et la durée hebdomadaire du travail,
- elle fixe un niveau de recrutement qui permet de pourvoir l'emploi. La délibération doit aussi prévoir, au regard des fonctions exercées et du statut de la Fonction Publique Territoriale, le(s) cadre(s) d'emplois de référence et la fourchette des grades des agents ayant vocation à occuper cet emploi.

L'organe exécutif, quant à lui, procède au recrutement sur les emplois ainsi créés par le Conseil Municipal.

Ainsi, il est proposé de modifier six emplois permanents précédemment créés par délibération.

La modification concerne l'intitulé et le niveau de recrutement (cadre d'emplois et fourchette de grades).

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2018 de la Ville d'Ajaccio.

IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL

- De modifier les emplois tels que présentés en annexe**

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

**LE CONSEIL MUNICIPAL
Ouï l'exposé de son Président
Et après en avoir délibéré**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;

Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 26 octobre 2018,

**MODIFIE
A l'unanimité de ses membres présents et représentés
Les emplois tels que présentés en annexe**

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.

(Suivent les signatures)



**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE**

Laurent MARCANGELI

Page 2 sur 2

ANNEXE A LA DELIBERATION N° 2018_221 RELATIVE A LA MODIFICATION DE DOUZE EMPLOIS PERMANENTS

Description de l'emploi		Niveau de recrutement		Explication
Direction	Intitulé du poste	Durée hebdomadaire de travail	Cadre d'emplois	Fourchette de grades
Pôle Ressources et Moyens Service Economat	Gestionnaire économat	Temps complet	Filière administrative Cadre C (cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux)	Adjoint administratif territorial à principal de 1 ^{ère} classe
Service de médecine préventive	Infirmière	Temps complet	Filière médico-sociale Cadre A (cadre d'emplois des infirmiers en soins généraux)	Infirmiers en soins généraux à infirmiers en soins généraux hors classe
DGA Ressources et Moyens Direction des Finances	Directeur Adjoint	Temps complet	Filière administrative ou technique Cadre A (cadre d'emplois des attachés ou des administrateurs territoriaux cadre d'emplois des ingénieurs ou des ingénieurs en chef)	Attaché territorial à Attaché territorial hors classe Administrateur à administrateur hors classe Ingénieur à ingénieur hors classe Ingénieur en chef à ingénieur en chef hors classe

<p>Direction Générale des Services Techniques Direction des bâtiments</p> <p>Directeur Adjoint</p>	<p>Temps complet</p>	<p>Filière administrative ou technique (cadre d'emplois des attachés ou des administrateurs territoriaux cadre d'emplois des ingénieurs ou des ingénieurs en chef)</p> <p>statutaire ou contractuel</p>	<p>Attaché territorial à Attaché territorial hors classe</p> <p>Administrateur à administrateur hors classe</p> <p>Ingénieur à ingénieur hors classe</p> <p>Ingénieur en chef à ingénieur en chef hors classe</p> <p>Modification de l'intitulé du poste et du cadre d'emploi</p>
<p>Direction Générale des Services COS</p>	<p>Gestionnaire</p>	<p>Temps non complet (80%)</p>	<p>Modification de la durée hebdomadaire de travail</p>
<p>DGAVie Scolaire et Temps de l'Enfant Direction de la Petite Enfance</p>	<p>Directrice Adjointe de crèche</p>	<p>Temps complet</p>	<p>Infirmier en soins généraux de classe normal à hors classe</p> <p>Puéricultrice de classe normale à classe supérieure</p> <p>Modification de l'intitulé du poste et du cadre d'emploi</p>
<p>DGA Proximité et service à la population Direction du patrimoine viaire Pôle énergie et réseaux secs</p>	<p>Chef d'équipe éclairage public</p>	<p>Temps complet</p>	<p>Adjoint technique à principal de 1^{ère} classe</p> <p>Agent de maîtrise à principal</p> <p>Technicien territorial à principal de 1^{ère} classe</p> <p>Modification de l'intitulé du poste et du cadre d'emploi</p>

DGA Développement social, culturel, sportif et vie des quartiers Direction des affaires culturelles Bibliothèque Patrimoniale	Responsable de la restauration et de la conservation préventive	Temps complet	Filière Patrimoniale Cadre A (cadre d'emplois territoriaux de conservation du patrimoine ou cadre d'emplois des bibliothécaires territoriaux) statutaire ou contractuel	Attaché territorial de conservation du patrimoine à Attaché principal de conservation du patrimoine Bibliothécaire à Bibliothécaire principal Modification de l'intitulé du poste et du cadre d'emplois
Police Municipale	Brigadier	Temps complet	Filière Police Municipale Cadre C (cadre d'emplois des agents de police municipale) statutaire ou contractuel	Gardien Brigadier de Police Municipale à Brigadier Chef principal de police municipale Modification de l'intitulé du poste et du cadre d'emplois
Police Municipale	Brigadier	Temps complet	Filière Police Municipale Cadre C (cadre d'emplois des agents de police municipale) statutaire ou contractuel	Gardien Brigadier de Police Municipale à Brigadier Chef principal de police municipale Modification de l'intitulé du poste et du cadre d'emplois
Police Municipale	Brigadier	Temps complet	Filière Police Municipale Cadre C (cadre d'emplois des agents de police municipale) statutaire ou contractuel	Gardien Brigadier de Police Municipale à Brigadier Chef principal de police municipale Modification de l'intitulé du poste et du cadre d'emplois
Police Municipale	Brigadier	Temps complet	Filière Police Municipale Cadre C (cadre d'emplois des agents de police municipale) statutaire ou contractuel	Gardien Brigadier de Police Municipale à Brigadier Chef principal de police municipale Modification de l'intitulé du poste et du cadre d'emplois